

MARS, 2023

2023

VERS OÙ VA-T-ON? ÉTAT DES LIEUX

**LA JEUNE GARDE
SOCIALISTE**



LES JEUNES
SOCIALISTES
LE MOUVEMENT



Sommaire

1.Édito	1
2.Histoire : Un œil sur notre passé, une détermination pour l'avenir.....	2
3.Environnement : Un tarif social pour l'énergie - Interview de Malik Ben Achour	5
4.Énergie: Faire face à la crise actuelle, préparer les crises de demain...	7
5.Féminisme: La Journée Internationale des droits des femmes, on en parle.....	9
6.Égalité des genres: la notion de Consentement	11
7.Droits sociaux : Les étudiants Jobistes Jeunes FGTB	13
8.Media : Connectivisme.....	15
9.Culture : PAC, c'est quoi ?	18
10.Carte blanche : L'année peut-elle espérer?	20
11.Enseignement supérieur : Les Red Houses.....	21
12.Agenda.....	22

ÉDITO

Entre lutte pour les droits des étudiants, des femmes, et pour la sauvegarde de notre planète, nous nous sommes battus pour un monde plus juste, plus social, plus égalitaire

Camarades,

Cette nouvelle édition de la jeune garde intitulée “2023, où en est-on ?” est une opportunité de faire le point sur cette année riche en événements. Entre lutte pour les droits des étudiants, des femmes, et pour la sauvegarde de notre planète, nous nous sommes battus pour un monde plus juste, plus social, plus égalitaire. Cette édition est l’occasion de faire une rétrospective.

Un des combats-phare de 2022 a été la lutte contre la précarité étudiante. Celle-ci est d’ailleurs toujours au cœur de nos combats. Le nombre d’étudiants bénéficiant d’un revenu d’intégration sociale a augmenté de 20% entre 2018 et 2022.

Parmi les principaux facteurs de cette précarité étudiante, on retrouve l’augmentation du coût de la vie et des études. Un deuxième facteur à prendre en compte dans l’augmentation de cette précarité est la non-rémunération des stagiaires. En Belgique, seuls 18% des stages sont rémunérés, cela fait de nous le pire élève d’Europe. Pour les jeunes socialistes, tout travail mérite salaire, les jeunes ne veulent rien d’autre dans la vie que de progresser et être actifs dans la société. Les étudiants sollicitent de plus en plus l’aide du CPAS et le chômage.

D’ailleurs, les jeunes sont plus souvent au chômage que les autres tranches d’âge et sont également plus touchés par le chômage de longue durée.

Afin de contribuer, à notre niveau, à l’amélioration des conditions des étudiants en période de blocus, nous avons reproduit l’expérience des Red House, en leur mettant à disposition des locaux chauffés pourvus de wifi, des repas et des collations.

En ces temps de crise énergétique, nous nous sommes également battus pour que les jeunes ne soient pas oubliés. Certains ont vu leur facture d’énergie exploser et se sont retrouvés démunis face à des aides jugées insuffisantes voire inexistantes.

La crise climatique est également une de nos préoccupations. Par le passé, nous avons participé à plusieurs marches pour le climat; celles-ci ont connu un essoufflement à cause du COVID, elles reprendront de plus belle avec la prochaine manifestation pour le climat prévue en octobre 2023. Plus que jamais, nous devons nous battre pour remettre au centre des préoccupations politiques, le climat et les enjeux sociaux qui en découlent! Nous réclamons une conscientisation des enjeux sociaux de cette crise climatique et des mesures qui protègent à la fois notre planète mais aussi la population.

La lutte se poursuit donc, et afin d’y arriver, nous préparons déjà la prochaine campagne électorale. Nous avons lancé un sondage sur les thématiques chères aux jeunes socialistes. Les 5 thématiques qui en sont ressorties sont les suivantes: l’enseignement supérieur, le logement, la sécurité sociale, l’économie/emploi et égalité des chances. Ces thématiques seront adaptées en revendications que nous serons fiers de porter au Congrès de la Jeunesse, en octobre. Pour cette dernière étape, nous organiserons une Assemblée Générale politique (fin avril) où les JS pourront discuter des différentes thématiques avec des mandataires et dégager nos revendications. La route est longue et le chemin semé d’embûches, mais nous ajoutons notre pierre à l’édifice socialiste!

PAR:

ANAÏS GEUDENS

UN ŒIL SUR NOTRE PASSÉ, UNE DÉTERMINATION POUR L'AVENIR

Un rapide regard sur le passé : plus de 5000 ans de luttes populaires, 193 ans de luttes des travailleurs belges pour leur émancipation, 138 ans de luttes partisans depuis la création du Parti Ouvrier Belge.

PAR:
THOMAS HUYGENS

Le thème de notre revue « 2023 Où en est-on? Etat des lieux » appelle à un rapide regard sur le passé : plus de 5000 ans de luttes populaires, 193 ans de luttes des travailleurs belges pour leur émancipation, 138 ans de luttes partisans depuis la création du Parti Ouvrier Belge. Telle est notre histoire. Celle d'une lutte millénaire contre l'hétéronomie et la domination depuis la sédentarisation des premiers humains. Contre la volonté de domination et de maîtrise usant comme instruments : l'usage de la force physique et symbolique, se déclinant plus tard dans la répartition matérielle du marché et la domination idéologique.

À l'aube de la révolution belge, s'est structuré un pouvoir autour d'une constitution libérale-conservatrice, menée par le Parti Libéral et le Parti Catholique. Ces deux partis sont directement responsables de l'inhumanité, de l'exploitation et des massacres durant la révolution industrielle, ces derniers pourtant aux faits de la condition ouvrière déplorable (1841-1843). Une période de violence mécaniste, répressive, judiciaire et bourgeoise s'instaura, renforcée par l'épidémie et la famine en Flandre en 1847 qui entraîna des migrations dans le bassin industriel wallon, faisant le bénéfice des bourgeois libéraux par la mise en concurrence des travailleurs et la baisse des salaires.

Face à cette détresse sociale, en 1885, César de Paepe crée le Parti Ouvrier Belge (POB) dans un café de la Grand-Place. Le POB fédère ainsi une centaine de mouvements socialistes, syndicaux et ouvriers en vue de faire triompher le socialiste en Belgique et mettre fin à la domination bourgeoise dans les mines, les usines et les sidérurgies. La même année, après un hiver rude, les ouvriers n'en peuvent plus. Ils logent dans des corons couverts d'humidités, propageant des maladies, des lieux où s'entassent des familles entières dans une seule pièce. Les logements appartenant aux bourgeois, un licenciement signifiait pour une famille d'être jeté à la rue au bon vouloir du marché. Poussé par la misère et la faim, les ouvriers se soulèvent à Liège. Très vite, la révolte s'étend dans tout le bassin industriel wallon. Le gouvernement catholique de 1886 est désesparé. Il ordonne aux forces de l'ordre de réprimer les ouvriers dans le sang. L'armée est envoyée en usine pour stopper les grèves et les regroupements, quitte à tirer dans la foule. Cette révolution est ce que l'on nomma la Grande Jacquerie industrielle de 1886. Le 10 août 1890, le POB organise sa première manifestation de masse. L'objectif : gagner le suffrage universel ! La tension montait.

En réponse aux libéraux-conservateurs soutenant le suffrage censitaire, Volders ira jusqu'à déclarer : « Si l'on nous pousse à bout, nous nous souviendrons que nous sommes un parti de combat et nous marcherons au combat ». Les grèves continuent et parviennent à faire plier le gouvernement. C'est grâce à cette lutte de notre famille politique qu'aujourd'hui nous pouvons voter. S'ensuit une longue lutte pour les droits au travail, le féminisme, le pacifisme et la collectivisation des biens, emplie également de victoires.

Après la seconde guerre mondiale, la trahison d'Henri De Man et l'action socialiste dans la résistance, le jeune Parti Socialiste parvient à instaurer l'une des plus grandes créations de l'histoire : la sécurité sociale ! Elle a été inventée en grande partie en France par le communiste Ambroise Croizat qui déclara : « Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès... ». Pour la première fois, la société évolue vers la gratuité des soins de santé, le droit à pouvoir partir à la retraite, d'avoir des congés payés, la sécurité d'emploi, l'indemnité en cas d'accident de travail, de fermeture d'entreprise, aux allocations familiales ou aux aides en cas d'extrême pauvreté. La sécurité sociale nous permet de vivre dignement, de créer un tissu de solidarité sociale et ouvre à la souveraineté sur son travail (au travers de la cotisation-salaire). Cela tout en faisant peser la cotisation-employeurs sur la plus-value, c'est-à-dire la part de bénéfice volée par le capitaliste (profitant de sa position d'employeur) au travailleur qui produit la valeur.

Nous devons tirer des leçons fondamentales de toutes ces luttes pour orienter notre militantisme et construire une société socialiste globale.

Premièrement, le socialisme est un humanisme, elle se fonde dans une certaine conception de l'Humanité et est une étape vers le communisme : à la fois autogestionnaire sur le plan économique et autonome sur le plan politique.

Le Parti Socialiste belge se doit d'être réformiste et révolutionnaire, comme le précise le socialiste belge Gustave Defnet : « A moins d'être indigne de ses droits, un peuple peut et a pour devoir de s'insurger. ». Deuxièmement, dans le contexte belge, la victoire réside en l'élargissement de la sécurité sociale et des droits au travail. Il ne pourra en être autrement, nous sommes au sein d'une lutte entre travail et capital, nous ne pouvons nous enraciner dans des spéculations purement idéalistes mais fonder le socialisme au travers d'une compréhension humaine globale enracinée dans le matérialisme et l'idéalisme social-historique.

Troisièmement, la lutte pour la victoire totale doit se faire dans le champs du monopole de la violence légitime (Etat), de l'économie et des idées. Sur le plan étatique, nous devons y prendre le pouvoir dans une révolution par les urnes afin d'instaurer la transition éco-socialiste par les lois et les normes, avec toute la force des ressources de notre nation. Sur le plan économique, nous devons généraliser la création d'unités syndicales sous la coordination de la FGTB. L'économie et l'entreprise doivent se démocratiser et devenir autogestionnaires. Finalement dans le champs des idées, nous devons pouvoir répandre la pensée socialiste et les idées progressistes auprès de la population. Le Mouvement des Jeunes Socialiste a un rôle fondamental dans la prise du pouvoir et la lutte des idées. J'invite tous les membres à favoriser et explorer toutes les méthodes de lutte (éthiques) permettant de parvenir à la prise en main de l'état, de son administration, de l'économie, des entreprises et du champs de la pensée.

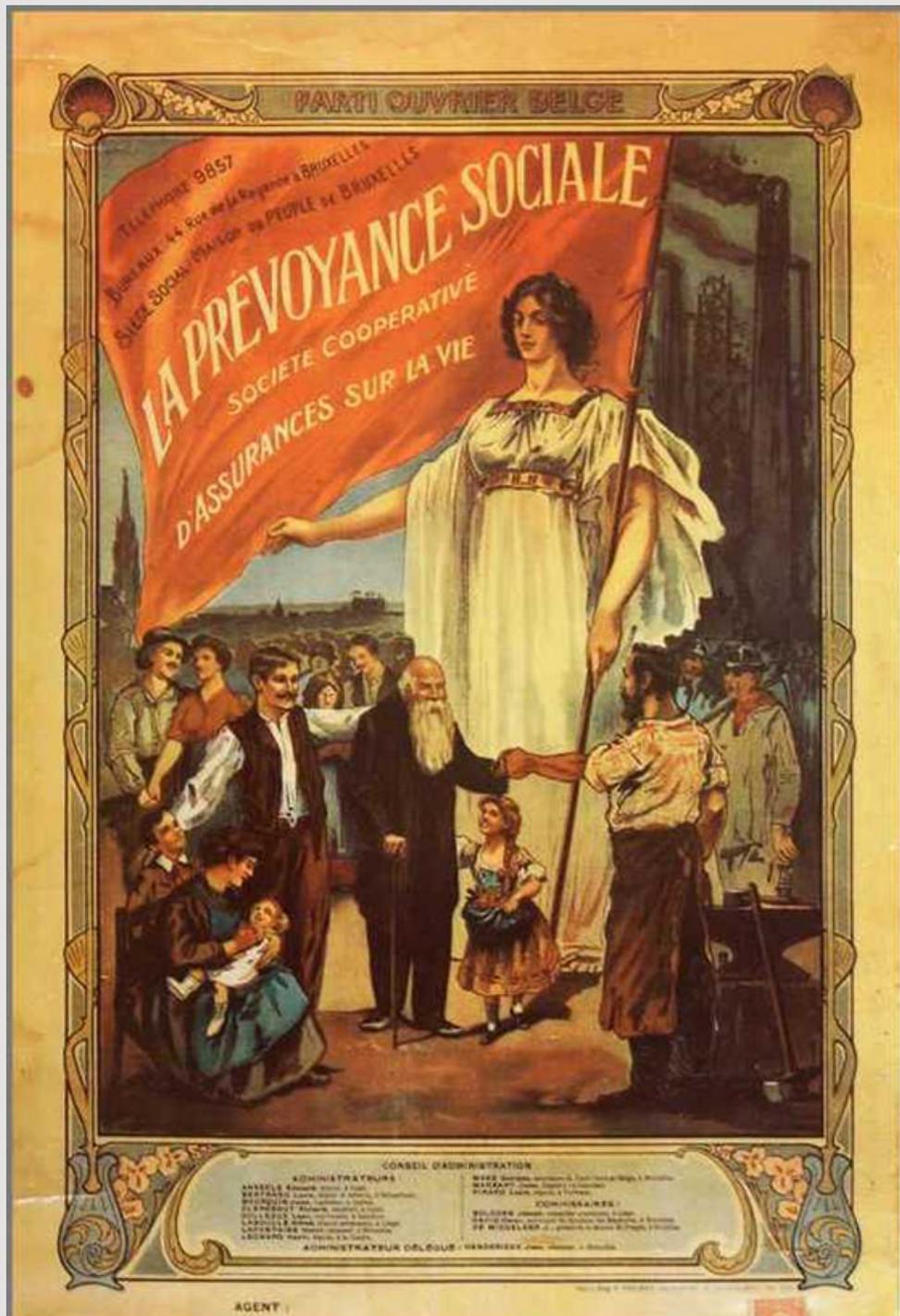
Finalement, quant à l'orientation futur, nous devons avant tout diminuer le temps de travail et collectiviser les ressources.

Cela se fait au travers de la création de « communes populaires autonomes et démocratiques » et d' « unités de travail autogestionnaires » en vue d'instituer un pouvoir étatique autonome, une économie se concentrant sur la satisfaction des besoins naturels et nécessaires et un débat d'idée libre, populaire et scientifique.

Toujours avec l'objectif fondamental de la conservation de la vie, de la juste répartition économique, du plein déploiement des capacités humaines par l'émancipation[1].

Sources:

. Voir l'article « Le sens de l'éco-socialisme : la lutte pour la cause humaine », In « Back to Jeune Garde », octobre 2022, p. 22



UN TARIF SOCIAL POUR L'ÉNERGIE

Interview de Malik Ben Achour. Malgré le décor, malgré l'orage qui pointe, moi j'ose encore espérer que l'année fleurira dans les tons clairs, qu'elle sera à la hauteur des bourgeons d'espérance et qu'elle gambadera à nouveau dans les pâturages du possible.



PAR:
CYRIL PLOEMMEN

Alors que la crise énergétique touche tous les foyers, amenant certains à vivre dans la précarité la plus totale en raison de factures mensuelles qui augmentent de façon constante et des régules qui peuvent parfois s'élever à plusieurs milliers d'euros, ne faudrait-il pas encore étendre le tarif social pour l'énergie ?

C'est un idéal qu'au PS nous défendons et c'est un combat que nous avons mené durant de nombreux mois au Parlement fédéral ! Nous avons été à l'initiative de toutes les extensions successives du tarif social depuis 2020. Malheureusement, comme vous le savez, dans le cadre de la configuration gouvernementale actuelle et tenant compte de la baisse constante des prix sur les marchés de gros depuis l'été dernier, il a été décidé, sous la pression de la droite, que les bénéficiaires de l'intervention majorée n'auraient à terme plus droit au tarif social. Je précise que le tarif social tel qu'il préexistait à la crise reste bien entendu toujours d'actualité.

Si pour le PS c'est une décision qui n'a pas été prise de gaieté de cœur, il était très important qu'elle soit mise en œuvre de manière progressive. Et c'est ce que nous avons obtenu afin de ne pas laisser ces gens au milieu du gué alors que les acomptes resteront élevés pendant encore un certain temps. De même, nous devons nous assurer que cette spirale inflationniste que nous avons connue est bien derrière nous. Sur ce point, j'ai des doutes. C'est pourquoi il est important, si dans les prochains mois les prix venaient à nouveau à flamber, que le gouvernement puisse remettre en place ce tarif social hyper protecteur. Les mêmes causes devant nécessairement produire les mêmes décisions.

Cette précarité touche aussi énormément les étudiants, dont la santé mentale a déjà été mise à rude épreuve pendant la pandémie, qu'est-ce qui est fait pour eux aujourd'hui et en particulier pour les étudiants qui doivent assumer le coût du logement et de ses dérivés par eux-mêmes ?

Globalement, il faut bien reconnaître que les étudiants sont les grands oubliés de la batterie de mesures d'aide qui ont été prises depuis un an et demi. J'ai interpellé la Ministre de l'Énergie à ce sujet. C'est particulièrement le cas des étudiants koteurs. Ne vivant pas chez leurs parents mais n'étant pas non plus le plus souvent domiciliés dans leur logement étudiant, ils n'ont droit à rien. C'est profondément injuste ! Il faut opérer les modifications législatives qui permettront la correction de cette situation, les protéger beaucoup plus et mieux ; eux qui sont par nature des citoyens avec peu de revenus et comme beaucoup de jeunes très exposés aux inégalités et aux risques de pauvreté.

Quel(s) mécanisme(s) pourraient être développé(s) au niveau belge et au niveau européen pour éviter que les sociétés de l'énergie ne s'enrichissent indéfiniment sur le dos des consommateurs ?

Il n'est plus nécessaire d'employer le conditionnel. Des décisions ont été prises tant au niveau européen que belge. L'Union européenne s'est accordée sur un plafonnement des prix du gaz. En pratique, le plafond sera enclenché lorsque les prix sur les marchés de gros, dépasseront à la fois les 180 €/MWh durant trois jours consécutifs et seront de 35 € plus élevés que ceux du gaz naturel liquéfié pendant la même période.

Une taxation est aussi mise en place. En Belgique, elle est d'ailleurs plus poussée que l'orientation qui a été prise par l'UE. En l'occurrence, elle consiste dans notre pays en une récupération des profits des producteurs d'électricité qui dépassent 180 €/MWh entre le 1er janvier 2022 et le 30 octobre 2022 mais surtout 130 €/MWh entre le 1er décembre 2022 et le 30 juin 2023. TotalEnergies a annoncé avoir enregistré, en 2022, 36,2 milliards de profits. Il n'est pas acceptable que les producteurs s'en mettent plein les poches pendant que les ménages, les PME et les jeunes trinquent chaque mois lorsque le moment de payer sa facture est venu. Parallèlement, le secteur pétrolier est mis à contribution pour un total de 600 millions d'euros sur les années 2022 et 2023 et Fluxys a déjà payé la contribution de 300 millions qui lui a été imposée.

Toutes ces mesures méritent d'être généralisées car ne nous leurrions pas, dans leur philosophie même, elles marquent un tournant. Structurellement, la prochaine étape devra être de réformer la façon dont s'organise le marché européen de l'énergie pour y apporter beaucoup plus de régulation.

Sachant que la crise énergétique est une des conséquences de la guerre en Ukraine, les pays partenaires qui nous fournissent en énergie et qui souhaitent que l'on participe à l'effort de guerre ne devraient-ils pas faire preuve de davantage de solidarité à l'égard des pays européens qui sont largement dépendants sur le plan énergétique ?

Absolument ! Il s'agit principalement des Etats-Unis et de la Norvège. Ces nations sont avec nous aux côtés du peuple ukrainien et de ses dirigeants. Nous sommes ensemble dans cette lutte légitime. Il me paraît dès lors normal que ces pays nous vendent leur gaz à prix d'ami. La Norvège ? Financièrement, c'est presque un émirat gazier ! Son excédent budgétaire au mois d'août dernier était de 20 milliards d'euros, liés directement à l'explosion des prix du gaz sur les marchés. Son fonds souverain, le plus important du monde, enregistre depuis quelques années des rentrées d'argent record. Ces Etats doivent faire un geste substantiel !



FAIRE FACE À LA CRISE ACTUELLE, PRÉPARER LES CRISES DE DEMAIN

Positionnement MJS

L'Europe connaît une crise énergétique semblable au choc pétrolier de 74. De Bruxelles à Berlin, de La Haye à Londres, de Paris à Pragues, les secteurs industriels font face à une hausse des coûts de production. En parallèle, l'économie mondiale ralentit et connaît des tendances inflationnistes qui annoncent une récession.

Ceux qui payent aujourd'hui le prix sont avant tout les travailleurs et travailleuses. Pour plus de la moitié d'entre-elleux, les acomptes mensuels ont déjà lourdement augmentés. Pour les autres, leurs contrats à prix fixes arriveront bientôt à échéance. Bien que l'extension du tarif social soit une avancée, la situation reste intenable pour une majorité.

Celles et ceux travaillant dans l'industrie lourde sont confronté-es au le ralentissement voire l'arrêt de la production de leur secteur. Le chômage économique et énergétique, en plus de la perte de revenu net, est un recours qui coûte aux caisses des salarié-es : c'est à partir de leurs cotisations, de la poche des travailleurs que ces aides sont financées.

Compte-tenu de l'évolution économique, l'électrification est un secteur stratégique gagnant sans-cesse en importance. La programmation de l'abandon des véhicules à moteur thermique va entraîner un essor du parc automobile électrique qui nécessite de repenser l'entièreté de l'infrastructure et du réseau actuel.

Les risques liés aux conséquences qu'entraînerait un blackout sont tellement élevés que l'énergie doit être considérée comme un élément stratégique et pas une simple marchandise. On n'utilise pas l'électricité comme nous faisons le choix entre une boîte de soupe aux champignons ou une sauce mayonnaise.

Bien que des premières mesures aient été prises par les différents gouvernements en Belgique, il est nécessaire de maintenir le combat pour le droit à l'énergie. Actuellement, ce sont les travailleurs qui payent la facture et les détenteurs de capitaux sont proportionnellement moins impactés par cette crise. Alors que le poids de l'endettement initié en 2008 pour sauver le secteur bancaire se fait encore sentir, il est nécessaire pour les Jeunes Socialistes de se positionner avec fermeté face aux spéculateurs de crise. Ce sont aux profiteurs de payer la facture.

REVENDEICATIONS:

- Élargir le tarif social aux couches de revenus intermédiaires, à savoir les revenus inférieurs au huitième décile
- Prolonger et élargir le statut de « client conjoncturel protégé » donnant droit au tarif social.
- Interdire les coupures de gaz et d'électricité (jusque juin 2023 minimum) et limiter les recours aux huissiers
- Interdire les frais de huissiers
- Travailler sur le prix des loyers en maintenant le gel des loyers pour les passoires énergétiques et réguler davantage l'indexation des loyers.
- Taxer les superprofits à 100% au-delà des montants engrangés en 2021
- Cibler les aides en soutenant les entreprises qui en ont besoin
- Lancer un plan massif de réduction de la consommation énergétique, notamment en subsidiant les travaux d'isolation pour les personnes touchant un revenu inférieur à 130% du revenu médian

- Développement des communautés d'énergie permettant à un plus grand nombre d'avoir accès à l'électricité renouvelable.
- Lever les freins au déploiement de l'énergie éolienne
- Améliorer et encourager les accords de branche, notamment en impliquant les partenaires sociaux et y intégrant des normes environnementales.
- Libérer des marges pour la Région wallonne via les revenus de mises aux enchères de quotas d'émission carbone (ETS),
- Faire contribuer les banques en renégociant les taux d'intérêts de la dette
- Renégocier les taux d'intérêt pour soulager la Région, sa population, ses travailleuses et travailleurs, ses entreprises...

MESURES STRUCTURELLES:

- Bloquer le prix du gaz au niveau européen
- Plafonner le prix d'achat du gaz en Belgique
- Imposer un tarif régulé pour électricité
- Avancer vers la socialisation du secteur
- Instaurer dans la constitution (art23) le droit à l'eau et l'électricité
- Créer une grille des loyers contraignante afin de réguler le marché immobilier et protéger les locataires de la spéculation prédatrice



LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, ON EN PARLE

Positionnement MJS



La Journée Internationale des droits des Femmes a été créée en 1910 par une socialiste. C'est à la conférence des femmes socialistes à Copenhague, que Clara Zetkin, dirigeante socialiste allemande, proposa cette Journée qui fut adoptée à l'unanimité et célébrée pour la première fois en 1911.

Depuis lors, cette Journée est devenue l'occasion de rappeler que la lutte pour l'égalité des sexes est loin d'être terminée. Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies, les femmes sont toujours confrontées à de nombreuses inégalités. Elles gagnent en moyenne moins que les hommes pour le même travail et sont sous-représentées dans les postes de pouvoir et de décision.

ECART SALARIAL

La Belgique présente l'un des écarts de rémunération entre hommes et femmes les plus faibles de l'Union européenne. C'est une bonne nouvelle, mais on peut franchement mieux faire.

Dans notre pays l'écart salarial s'élève à 8,5 % après correction pour la durée de travail, et à 21,6 % sans correction.

Environ 24 % de cet écart est dû à la surreprésentation des femmes dans les secteurs qui offrent généralement des salaires plus bas, tels que les soins, la santé et l'éducation. Ces secteurs sont fortement féminisés et ont tendance à être systématiquement sous-évalués, ce qui perpétue l'écart de rémunération entre les sexes.

ACCES AUX POSTES DE POUVOIR

Bien que la Belgique ait obtenu la cinquième place dans le "Gender Equality Index 2015" publié par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les

femmes, elle ne s'est classée qu'à la quatorzième place en ce qui concerne la représentation des femmes dans les conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse. En Belgique, la proportion de femmes dans ces conseils n'est que de 13%, ce qui est inférieur à la moyenne de l'UE-27, qui est de 16%.

Si l'on regarde aux salaires des dirigeants des principales organisations publiques ou parapubliques ceux des femmes dépassent difficilement les 160 000 euros par an, alors que pour les hommes ils sont tous supérieurs à 240 000 euros brut par an.

TRAVAIL A MI-TEMPS

Aujourd'hui encore, le nombre de femmes effectuant des travaux de soins non rémunérés est trois fois plus élevé que celui des hommes effectuant des tâches similaires. Cette situation a également un impact sur les salaires : afin de prendre soin de leur famille, les femmes, en particulier celles marginalisées et provenant d'une famille à faible revenu, sont contraintes de ne pas travailler ou de travailler à mi-temps.

Les femmes occupent largement des emplois à temps partiel, représentant le 43,5 % de celles qui travaillent de cette manière, contre le 11 % pour les hommes. Les temps partiels sont souvent subis, les femmes étant souvent contraintes d'accepter ce type d'emploi, en raison de conditions de travail difficiles et de la nécessité de concilier travail et vie de famille.

Dans beaucoup de secteurs, une femme qui travaille à temps partiel, gagne, par heure, 4,17 euros de moins qu'un homme travaillant à temps plein.

Le rythme actuel de la transformation vers un partage égal du travail de soins non rémunéré entre les hommes et les femmes est d'une lenteur décourageante, les estimations suggérant qu'il faudra encore 92 ans avant que cet objectif soit atteint. Ce déséquilibre des responsabilités en matière de soins fait peser une charge disproportionnée sur les femmes.

Mais comment créer un monde du travail plus équitable, comment surmonter les barrières culturelles et les stéréotypes liés au genre ?

Les pistes sont nombreuses :

- Une directive sur la transparence des salaires est nécessaire de toute urgence et pourrait accélérer les progrès vers une réelle égalité. Ce ne doit pas être aux victimes de discrimination salariale de réclamer leurs droits mais aux entreprises de prouver qu'elles pratiquent l'égalité des salaires.
- Les entreprises et le gouvernement doivent travailler ensemble pour offrir des programmes de formation et de développement pour attirer plus de femmes dans des domaines traditionnellement dominés par les hommes, tels que la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.
- L'Etat devrait obliger les entreprises à mettre en place des comités de diversité et d'inclusion des minorités pour surveiller les progrès en matière d'égalité des chances et effectuer des bilans.

- On pourrait instaurer une rémunération pour les travaux de soins domestiques, qui puisse apporter un soutien financier et des ressources aux femmes qui doivent concilier les responsabilités de soins avec leur vie professionnelle.
- On pourrait instaurer un accès égal au congé parental pour les deux parents et le rendre obligatoire pour les conjoints. Cette mesure pourrait contribuer à réduire la charge pesant sur les mères et à impliquer davantage les conjoints dans la vie familiale.
- On pourrait aussi continuer à se battre pour la semaine de 4 jours avec maintien du salaire pour toutes et tous. Beaucoup plus de femmes travailleront à temps plein et se construiront les mêmes droits que les hommes. Ça permettra aussi de valoriser le travail non rémunéré et de stimuler l'égalité des genres.



2023 , OÙ EN EST-ON DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN BELGIQUE ?

**SANS OUI
C'EST NON!**

PAR:
SORALIA

En octobre 2017, le mouvement #metoo voit le jour et dénonce l'ampleur des violences sexistes et sexuelles vécues principalement par les femmes et les minorités de genre. On assiste alors, sur les réseaux sociaux, à une vague de libération de la parole des femmes de tout âge et de tous milieux sociaux, économiques et culturels confondus. Depuis cette prise de conscience généralisée de l'ampleur de la problématique des violences basées sur le genre, les politiques n'ont pas eu d'autre choix que de s'emparer du sujet. Dernièrement, la reconnaissance de la notion de féminicide a été mise sur le devant de la scène. Ainsi, le 29 octobre 2022, le gouvernement fédéral a adopté en première lecture un projet de loi cadre inédit visant à doter la Belgique d'un ensemble d'instruments de protection des victimes de féminicides et de mesures contre ces crimes[1]. Ce texte définit officiellement la notion de féminicide, acte la collecte de données statistiques et prévoit de former la police et les magistrats. Malgré cette volonté politique en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, il reste encore du chemin à parcourir. En Belgique, 9 dépôts de plainte pour des faits de viol sont déposés chaque jour. 70% de ces plaintes sont classées sans suite[2].

Néanmoins, le monde associatif salue la décision de la secrétaire d'Etat à l'égalité des chances, Sarah Schlitz, d'étendre le réseau des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) partout en Belgique[1].

Le premier CPVS a été ouvert en 2017. Il s'agit de lieux ouverts 24h/24 et 7 jours sur 7, permettant une prise en charge pluridisciplinaire des victimes de violences sexuelles. On peut y déposer plainte auprès de personnes formées, mais également y recevoir un suivi médical et psychologique. Plusieurs CPVS devraient ainsi ouvrir dans différentes villes du pays d'ici la fin de la législature[2]. En proposant ce type de services d'accompagnement dans toute la Belgique, la prise en charge des victimes de violences sexuelles sera de meilleure qualité à l'avenir.

Consentement, que dit la loi ?

Pour répondre aux différents manquements en termes de violences sexuelles, une nouvelle réforme du code pénal sexuel est d'application depuis le 1er juin 2022. Cette réforme aborde divers éléments, d'une (nouvelle) définition du consentement, à la reconnaissance de l'inceste, en passant par l'apparition de l'expression d'« atteinte à l'intégrité sexuelle », remplaçant les termes « d'attentat à la pudeur ».

Concernant le consentement, les circonstances pouvant l'altérer ont été élargies (pression sociale, consommation de psychotropes, autorité, etc.). Expliquer le consentement par la négative, n'est pas définir le consentement, mais bien ce qu'il n'est pas. Il est regrettable que le principe de consentement ne soit toujours pas clairement explicité dans les textes faisant loi.

L'importance de la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)...

Par ailleurs, cette réforme du code pénal présente uniquement des mesures « curatives » aux violences basées sur le genre. Pourtant, le travail de prévention est primordial. C'est pourquoi Sofélia – La Fédé militante des Centres de Planning familial solidaires – plaide pour une EVRAS généralisée dans l'enseignement dès le plus jeune âge et tous les ans. L'EVRAS constitue un des leviers principaux pour prévenir les violences basées sur le genre. Néanmoins, cela ne peut se faire sans l'amélioration de la coordination des différentes institutions et niveaux de pouvoir, en vue d'une prise en charge globalisée au niveau sociétal.

Sources:

1. Proposition de loi visant à inscrire le féminicide dans le Code pénal, 3 décembre 2019, <https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/0835/55K0835001.pdf> (consulté le 9 février 2023).
2. « Doublepeine : « En Belgique, 70% des plaintes relatives aux violences sexuelles sont classées sans suite » », 11 octobre 2021, rtbf.be, <https://www.rtf.be/article/doublepeine-en-belgique-70-des-plaintes-relatives-aux-violences-sexuelles-sont-classées-sans-suite-10856689> (consulté le 9 février 2023).
3. Sarah Schlitz, « derniers chiffres concernant les Centres de Prise en Charge des Violences Sexuelles », 9 juin 2022 <https://tinyurl.com/4jy25vva> (consulté le 15 décembre 2022).
4. Pour plus d'informations sur ces Centres et leur localisation vous pouvez vous rendre sur ce site : <https://tinyurl.com/ywjc3r9u>.



JOBS ÉTUDIANTS

Si les jobs étudiants sont bien en augmentation constante depuis 2012, cela dénote plutôt d'une hausse générale du coût de la vie que d'une envie de travailler pour se forger une expérience professionnelle.



PAR:
JEUNES FGTB/RAPHAEL D'ELIA

L'accord budgétaire fédéral conclu en 2022 pour l'exercice 2023 s'est fait sur le dos des étudiant-es. En effet, une des mesures phares a été l'augmentation du nombre d'heures des jobistes étudiant-es, passant de 475 à 600 heures. Ceci constitue quasiment un mi-temps.

Les Jeunes FGTB ne peuvent accepter ce genre de mesures qui ne luttent aucunement contre la précarité étudiante et qui accentue au contraire la concurrence entre les étudiant-es et les travailleur-euses.

Si les jobs étudiants sont bien en augmentation constante depuis 2012 selon l'ONSS (hormis l'année 2020 impactée par la Covid 19), cela dénote plutôt d'une hausse générale du coût de la vie que d'une envie de travailler pour se forger une expérience professionnelle, les jobs étudiants ayant lieu principalement dans des secteurs n'ayant rien à voir avec les études menées. Ainsi, les étudiant-es sont bien souvent forcés-es de travailler pour payer leurs études, notamment à cause de la faiblesse et la rareté des aides sociales.

Ces jobs étudiants sont non seulement une catastrophe pour la réussite dans l'enseignement supérieur mais ils contribuent en plus à maintenir un certain élitisme dans les universités et les hautes-écoles, où l'impact des inégalités sociales est fort. En effet, le statut social et la situation économique des étudiant-es ont aussi une relation avec la nature du travail dans lequel ils s'engageront, les plus précaires étant les plus à même à accepter des jobs difficiles et contraignants.

Ces étudiant-es devront également prêter plus d'heures que les plus favorisé-es, ce qui signifie moins de temps pour étudier et moins de chances de réussite.

Les étudiant-es représentent également une main d'œuvre peu coûteuse et facile à embaucher pour les employeur-euses. Pour rappel, les jobistes cotisent à 2,71% (cotisation de solidarité) contre 13,07% pour un-e travailleur-euse ordinaire. De son côté, le banc patronal cotise à 5,42% à la sécurité sociale pour les étudiant-es contre au moins 25% pour un-e travailleur-euse à occupation principale. Cela crée donc non seulement une concurrence entre travailleur-euses et étudiant-es, mais c'est également une somme importante qui ne rentre pas dans les caisses de la sécurité sociale. Parallèlement à cela, cette augmentation du nombre d'heures pour les jobistes s'accompagne d'une réduction de 7% des cotisations patronales, ce qui équivaut à un déficit de plus d'1 milliard d'euros pour l'Etat. Il s'agit donc d'un trou difficilement estimable dans les caisses de la sécurité sociale qui s'annonce, alors que nous sommes en période de crise.

Enfin, être jobiste signifie travailler sans avoir droit à tous les avantages de la sécurité sociale, ne pas cotiser pour la pension et n'avoir aucun accès aux allocations sociale ou de santé. De plus, les étudiant-es n'ont que très peu de droits face aux employeur-euses et s'en trouvent donc doublement exploités-es.

En parallèle de cette augmentation incessante des heures étudiantes, un autre dispositif nous tient alerté.

En effet, le statut d'étudiant-indépendant a vu le jour en 2017 : c'est une nouveauté qui a fait peu de bruit à ses débuts mais qui enregistre une hausse importante. On parle d'un taux moyen d'accroissement trimestriel de +18,1% !^[1] Ce statut est encore moins cadré que le statut classique de jobiste, il n'y a plus de nombre d'heures à respecter mais seulement un plafond de revenus de 14.000 €/an qui mène à une requalification en indépendant à titre principal. De plus, les cotisations sociales sont quasiment réduites à néant. Des échos que nous avons, et pour toutes les raisons citées, les employeur-ses s'intéressent de plus en plus à ce statut. En effet, ce dernier permet d'engager des étudiant-es et de les faire donc travailler comme « faux indépendant-es ». Une pratique de plus en plus courante dans tous les pans de l'économie, qui tire vers le bas les conditions de travail de tous. Parallèlement, le manque de financement des services d'inspection sociale ne permet pas de déceler suffisamment ces pratiques frauduleuses...

Pour rappel, les étudiant-es ne sont pas là pour jobber mais bien pour étudier. Les Jeunes FGTB disent « non » à ce modèle encourageant le dumping social et la précarisation des jeunes, ainsi qu'à ces cadeaux faits aux employeur-euses au détriment des étudiant-es et des travailleur-euses. À la place, nous militons pour que le cadre législatif des jobs étudiants soit similaire à celui d'un-e travailleur-euse à occupation principale, une diminution des heures en contrat étudiant et l'augmentation des cotisations sociales des jobistes qui permettrait un accès complet aux piliers de la sécurité sociale. Nous revendiquons également une revalorisation des aides sociales individuelles et la rémunération des stages car les étudiant-es sont déjà une source de travail gratuit pour nombre d'entreprises.

Sources:
<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/pme-et-independants-en/les-travailleurs-independants/les-etudiants-independants>



ENSEIGNER À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DE CHAT GPT



PAR:
GIL VAN CAYSEELE

A l'heure où le tronc commun[1] est en pleine mise en œuvre (il a débuté en septembre 2022 en primaire), le développement des compétences numériques est en plein essor. Profitons-en pour aborder un nouveau concept : le connectivisme et chat GPT. Pour rappel, le tronc commun constitue le nouveau parcours d'apprentissage commun et renforcé pour les élèves de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire. Il s'agit d'une réforme clé du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui vise à renforcer la qualité de l'enseignement et réduire les inégalités.

Si l'intelligence artificielle peut palier à bien des manques, elle aura certainement un impact sur nos manières d'apprendre et d'évaluer. Malgré certaines inquiétudes[2], nous pouvons penser à juste titre qu'elle nous permettra de grandes avancées.

Chat GPT c'est donc une intelligence artificielle aussi appelée I.A. Il s'agit d'un programme autonome analysant les entrées fournies par un humain et effectuant des recherches sur une base de données utilisant les mots clé fournis par l'utilisateur pour donner une réponse, réponse mise en forme automatiquement dans un texte qui semble crédible et naturel.

La machine apprend de vos réponses et des données trouvées mais cet apprentissage ne se fait pas sans la supervision de l'homme. Il y a plusieurs centaines de personnes qui corrigent les I.A.[3] car contrairement à la croyance populaire, il y a encore une nécessité d'enseigner et de corriger les intelligences artificielles.

Tout comme un enfant humain, celle-ci ne sait pas si sa réponse est correcte sans un maître instruit pour lui indiquer la bonne réponse, sans cela, elle cherche juste la réponse la plus probable dans ses 15 milliards d'entrées.

L'IA ne connaît pas le savoir qu'elle vous transmet, elle connaît juste les liens entre vous et le savoir. C'est ce qu'on peut rapprocher d'une philosophie de l'éducation: le "Connectivisme" [4], une science de l'éducation du numérique. Une théorie similaire au néo-constructivisme qui se concentre non plus sur l'enseignement des théories mais sur la manière d'atteindre le savoir. Avec ce courant de pensée, l'enseignement n'est plus individualisé mais collectivisé, l'apprentissage devient social, issu d'échanges avec d'autres individus, chercheurs, enseignants et apprenants, multipliant les moyens de connaissances et de réflexions, allant d'une matière à l'autre dans un vaste réseau de savoir, passant par des nœuds de connexions de la connaissance. Cette pensée rejoint ainsi les pédagogies de Reggio[1] ou celle de Ivan Illich[2] dans un long combat contre l'immobilisme scolaire.

Cette théorie connectiviste a plusieurs grands principes qui ne sont pas sans rappeler les différentes réformes du monde de l'enseignement.

- L'apprentissage et la connaissance résident dans la diversité des opinions. Les cours de philosophie et de citoyenneté, par exemple, permettent de diminuer les barrières entre les cultures, les religions et opinions en créant des espaces de dialogues interculturels.

- L'apprentissage est un processus reliant des nœuds spécialisés ou des sources d'information. Le référentiel du tronc commun par exemple créera un maillage de connaissances, un socle permettant aux élèves de s'élever intellectuellement.[1]
- L'apprentissage peut résider dans des appareils (non humains). Les cours en distanciel et les possibilités infinies permises par les cours en lignes.
- La capacité d'en savoir plus est plus critique que ce que l'on sait actuellement. Il est important de permettre aux enfants d'être maître de leur enseignement, de leur permettre d'être curieux, avoir envie d'apprendre et de renforcer les acquis vus en classe
- Entretenir et maintenir des connexions est nécessaire pour faciliter l'apprentissage continu.
- La possibilité de voir les liens entre les domaines, les idées et les concepts est une compétence de base. Cette partie peut être favorisée par la réforme du qualifiant[2] et favoriser les interconnexions entre les cours, les matières et la collaboration entre les enseignants de tous les degrés.
- Obtenir des connaissances précises et mises à jour est ce vers quoi tendent toutes les activités d'apprentissage connectivistes. La réforme de la formation initiale des enseignants permettra d'avoir des enseignants mieux formés, plus compétents et avec des connaissances mises à jour continuellement. l'obligation de l'autoformation des professeurs renforcera également ces effets bénéfiques.
- La prise de décision est un processus d'apprentissage en soi. L'importance que l'on donne à une information est variable dans le temps, selon les modifications de l'environnement de cette information.

Et si maintenant, sur ces conseils nous enseignions comme l'on enseigne à chat GPT ? Notre monde change vite, ce qu'on apprend maintenant sera de plus en plus vite remis en question et sera remplacé par d'autres connaissances actualisées. Certes, il y a des choses inaliénables et fondamentales mais il ne faut pas non plus oublier qu'au-delà de ça, nous formons des enfants à un monde qui n'existe pas encore et nous les préparons à un monde actuel qui ne sera jamais plus tel que nous le vivons. Lorsqu'ils seront adultes, le monde sera totalement différent du nôtre et sans doute d'une manière que nous n'avions pas prévue tout comme nos parents, tel que nous devons le gérer, le concevoir et le penser.

Il ne s'agit pas évidemment de traiter nos enfants comme des machines, mais de leur apprendre comme nous apprenons aux robots qui, à la manière de nos enfants, apparaissent dans un monde dont ils ignorent les lois et règles, les attentes que nous avons en eux mais de permettre de développer leur apprentissage collectif, la solidarité de la connaissance, l'échange d'information, la création d'un réseau d'intelligence collective plutôt que de mettre en évidence une performance individuelle qui bien souvent n'est que le fruit d'un statut social et d'une chance héritée d'une société népotiste.

Tout ceci afin de permettre à nos enfants d'atteindre leur plein potentiel et d'être prêt à créer une société dont l'avenir, lui, nous semble être incertain mais dont les compétences acquises et leur débrouillardise leur permettront de résoudre les problèmes auxquels sera confrontée leur génération aidés par leurs enseignants dans un enseignement enfin réformé.

Sources:

1. Chat GPT est un système de conversation automatique utilisant "OPEN AI",
2. Le tronc commun - Pacte pour un Enseignement d'excellence (cfwb.be)
3. En janvier, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre de l'Enseignement, Caroline Désir a été interpellée à ce sujet. En effet, l'outil est capable de rédiger des dissertations et des exposés tout prêts en y insérant même des fautes d'orthographe « d'un jeune de 16 ans ». En plus, c'est très ergonomique et c'est gratuit. (ChatGPT et enseignement : faut-il vraiment se sentir démunis, voire menacés par cette intelligence artificielle ? - rtbf.be)
4. A construction and training data correction method for deep learning turbulence model of Reynolds averaged Navier-Stokes equations: AIP Advances: Vol 12, No 6 (scitation.org)
5. Georges Siemens fondateur du mouvement connectivisme
6. La pédagogie Reggio est une pédagogie, à l'origine pour le préscolaire, développée au cours des années 1960 par Loris Malaguzzi dans la ville de Reggio Emilia
7. Ivan Illich (unesco.org)
8. Enseignement.be - Les référentiels du tronc commun
9. Enseignement.be - Magazine PROF n°33



PAC, C'EST QUOI ?

C'est un mouvement écosocialiste d'éducation permanente et populaire. Son objectif? Émanciper collectivement et individuellement, développer la vigilance et la mobilisation citoyennes, lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir la diversité culturelle et la solidarité internationale.

Créé en 1969, le mouvement Présence et Action Culturelles est un mouvement écosocialiste d'éducation permanente et populaire. D'éducation permanente, d'abord, car il s'attèle à développer chez les citoyennes et citoyens des capacités d'analyse critique de la société, de son fonctionnement et des inégalités qu'il provoque. Objectifs : émanciper collectivement et individuellement, développer la vigilance et la mobilisation citoyennes, lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir la diversité culturelle et la solidarité internationale. Écosocialiste, ensuite, au travers d'une vision où les combats sociaux vont nécessairement de pair avec les combats environnementaux.

PAR:

PIERRE VANGILBERGEN

Le mouvement est présent sur la Fédération Wallonie Bruxelles. Son siège se trouve à Bruxelles et onze régionales ainsi que près de deux cent sections locales sont implantées sur le territoire. Pour mettre en œuvre ses objectifs, Présence et Action Culturelles développe différentes stratégies afin de déconstruire les préjugés, les stigmatisations, les visions capitalistes dans lesquelles nous sommes enfermé·es, souvent à notre insu. Mais pour PAC, déconstruire n'est pas une fin en soi. La reconstruction d'une société basée sur des valeurs d'émancipation, de justice sociale, de solidarité en ramenant du collectif dans nos actions est le fil rouge qui guide les missions de l'association.

Les actions menées par PAC peuvent prendre diverses formes telles que des animations et la construction de projets avec des groupes de citoyen·nes

l'organisation de rencontres-débats, des formations liées par exemple aux enjeux environnementaux ou encore afin de former de futur·es écrivains et écrivaines publiques, la publication d'études et d'analyses sur des enjeux et des questions de société ou encore la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'information (visant la suppression du statut de cohabitant·e (2022), Justice4Mawda (2021), contre la voiture-salaire (2020). Tous les trois mois nous éditons notre magazine Agir par la Culture, un trimestriel gratuit qui traite de thèmes politiques et culturels.

La campagne « Stop au statut de cohabitant·e. Maintenant ! » et un cirque en Palestine

Pour ne prendre que deux exemples concrets d'actions de terrain menées par le mouvement à destination notamment des jeunes, évoquons notre campagne de 2022 qui vise la suppression du statut de cohabitant·e. En effet, lorsque sont évoquées les coûts financiers et humains de ce statut, ce ne sont forcément aux jeunes auxquels on pense ! Alors que ces dernier·es sont tout autant les grand·es perdant·es de cette législation vieille de plus de 40 ans.

Pensons par exemple à ce jeune qui sort des études, qui trouve du travail alors qu'il vit avec sa maman qui perçoit le RIS. La solidarité familiale voudrait qu'il puisse rester chez elle, pour à son tour pouvoir la soutenir tout en bénéficiant de ses attentions.

Et pourtant, leur statut de cohabitant-es va le contraindre à déménager car, s'il ne le fait pas, sa maman verra ses allocations réduites de moitié.

Et que dire des jeunes qui terminent leurs études et qui souhaitent vivre en collocation ? Celle-ci est indéniablement très avantageuse, tant en termes financiers qu'en termes humains et écologiques. Et pourtant, si l'un·e d'entre elleux bénéficie d'allocations de chômage, celles-ci seront réduites en raison de leur statut de cohabitant-es. Notre campagne « Stop au statut de cohabitant-e. Maintenant ! » ne vise pas exclusivement les jeunes, mais si nous devons obtenir gain de cause, il est incontestable que c'est toute la jeunesse qui en bénéficiera également.

D'autre part, en 2006, Présence et Action Culturelles a collaboré à la création de la Palestinian Circus School, un engagement qui perdure depuis lors. Créée alors que la Palestine était plongée dans le cycle de violences de la seconde Intifada, l'école a pris le parti du pouvoir des pédagogies du cirque pour répondre aux besoins des jeunes. Celles-ci mettent l'accent sur le respect mutuel, l'estime de soi, la concentration et le travail d'équipe.

Résultat : des spectacles qui transpirent tout l'espoir de la jeunesse palestinienne qui prône plus de justice, réclame sa liberté et revendique ses droits. Présentés à tous les coins de rue à travers les territoires occupés, les spectacles tournent également à travers le monde pour donner à voir la lutte incessante de ces jeunes engagé·es qui étirent joyeusement leurs bras et leurs jambes pour s'enrichir mutuellement tout en enrichissant le monde du cirque et plus largement, pour conscientiser les publics à leurs réalités.



Mouvement écosocialiste

L'ANNÉE PEUT-ELLE ESPÉRER ?

Malgré le décor, malgré l'orage qui pointe, moi j'ose encore espérer que l'année fleurira dans les tons clairs, qu'elle sera à la hauteur des bourgeons d'espérance et qu'elle gambadera à nouveau dans les pâturages du possible.

PAR:

MAROAN ABDALLAH

Les plaintes de la souffrance ne cessent de croître. Il n'y a qu'à tendre l'oreille. Pas un kopeck, pas une éclaircie dans le ciel. Les soifs étanchées et les creux capitonnés se raréfient. Les désirs et les envies, l'amour et le rêve d'un jour meilleur se tortillent entre les nuages. Une question orageuse se précipite sur nous. Le pire est-il à venir ? On a connu des temps plus doux. J'entends les murmures et les bras qui se baissent, j'entends ces talons tournés et j'entrevois certains regards se détourner. Rien de plus légitime. Après les factures sans plafond, la crise sans fond et les enthousiasmes qui s'en vont, qui oserait encore espérer ? Qui oserait encore...

Moi, j'ose. Malgré le décor, malgré l'orage qui pointe, moi j'ose encore espérer que l'année fleurira dans les tons clairs, qu'elle sera à la hauteur des bourgeons d'espérance et qu'elle gambadera à nouveau dans les pâturages du possible. Moi, j'ose. En dépit des pessimistes dans les avenues, j'ose parler de perspectives d'avenir. Ce n'est pas de la naïveté. Notre époque n'est pas plus sombre qu'une autre. C'est à notre génération que revient la lourde tâche d'écrire un nouveau chapitre. Tout s'accélère. Qu'à cela tienne. Ne pas décaniller, mais faire face à la valse de l'histoire. Nous en sommes capables. Je le répète pour les distraits, nous en sommes capables. Les deux rives n'attendent que nous. Chaque caractère, chaque individualité peut construire son petit bout de pont. Je n'ai pas peur des mots. Je n'ai peur de scander ce que d'autres perçoivent comme des mièvreries d'enfant naïf.

Et quitte à porter ce stigmate, je le ferai fièrement pour les plus faibles. Je le ferai fièrement pour les plus taciturnes d'entre nous. Notre époque est en proie à la peur, et à l'infamie dans lesquelles certains veulent l'abandonner. Je ne serai pas de ceux-là. Une nouvelle année mérite mieux que des demi-résolutions. Elle mérite qu'on lui donne l'impossible. Personne, je dis bien personne, ne peut se boucher les oreilles, quand les sirènes de l'avenir ébrèchent l'horizon. Il en va de notre société. Je ne compte plus les corps endormis sur le bitume froid, les misères silencieuses et les cris de douleur d'une mère seule face à l'adversité. Le temps n'est pas connu pour sa patience. Il se dépêche. Serons-nous parmi les retardataires ? Allons-nous laisser filer notre chance de construire une vie plus juste ? Et il y a, derrière le mot « justice », tellement de chantiers, tellement d'attentes désarçonnées, qu'on ne peut plus se permettre un quelconque flottement. Pinailler pour ne pas agir, s'abriter dans les creux du « c'était mieux avant », voilà le sillage de l'échec.

Cette année doit porter à la boutonnière la fleur de lys, celle cueillie dans les campagnes de nos projets. Cette année n'a pas le temps de s'appesantir sur le passé. Elle ne rayonnera qu'à la lumière de nos efforts et de nos engagements. Les luttes sont innombrables, mais moins nombreuses que nos ressources insoupçonnées. C'est cela la définition de l'espoir. Ne jamais abdiquer. Ne jamais baisser pavillon. Faire face à l'océan, pour sa beauté, pour son étendue et surtout, pour les chemins qu'il nous offre sans cesse. Moi, j'ose espérer. Et vous ?

LES RED HOUSES

Des espaces d'études qui offrent aux étudiant.e.s un endroit calme et serein pour tous et surtout pour ceux qui n'ont pas l'occasion d'étudier chez eux dans des conditions optimales



Afin d'offrir à tous les étudiants un cadre propice à l'étude, le Mouvement des Jeunes Socialistes tiendra à nouveau différentes salles d'études « Red House » en Wallonie et à Bruxelles.

Janvier et juin sont des mois déterminants pour les étudiant.e.s puisqu'ils.elles présentent leurs examens. Un espace d'étude calme et confortable est essentiel pour leur réussite scolaire. Pourtant, toutes et tous n'ont pas la chance de pouvoir étudier chez elles.eux dans des conditions optimales.

Le Mouvement des Jeunes Socialistes se bat pour que toutes et tous aient les mêmes chances de réussite. La précarité ne peut être un obstacle à l'émancipation. C'est pourquoi nous organisons des espaces d'étude gratuits pour les étudiant.e.s en blocus.

Ces Red Houses sont ouvertes à tou.te.s les étudiant.e.s, y compris les non-affilié.e.s au Mouvement des Jeunes Socialistes.

Les Red Houses sont des salles d'étude qui offrent aux étudiant.e.s un endroit calme et serein. Le service dépasse la simple mise à disposition d'un local chauffé. En effet, les étudiant.e.s trouveront tout ce dont ils.elles auront besoin afin de passer un blocus sans stress ! Wifi, papeterie, collations, repas, boissons, tout est mis à disposition pour permettre une bonne concentration.

Les Red Houses sont ouvertes à tou.te.s les étudiant.e.s, y compris les non-affilié.e.s au Mouvement des Jeunes Socialistes. Lors des deux premières éditions, ce sont quelques centaines d'étudiant.e.s qui ont étudié dans les Red Houses proposées par le Mouvement des Jeunes Socialistes.

Tu fais partie d'une section MJS et tu as toi aussi envie de te lancer dans l'aventure de la création d'une Red House pour le prochain blocus ? N'hésite pas à contacter le staff MJS, une fiche technique a été créée pour les Red House.



AGENDA

Mjs National:

- Formations de prise de parole
- Red House Exam de Juin
- Voyage international Israël/Palestine : Du 21 au 28 juillet
- Date prochaine Jeune Garde : juin 2023
- Assemblée Générale: 6 Mai

Fédération de Verviers :

- À partir de mars « Tournée des bars »
- Vacances de Pâques : soutien scolaire

Fédération du centre :

- Nouvelle édition du Red Weekend (comme en 2021)

Fédération de Charleroi:

- Action d'aide a la Turquie / vente de Sacs Côte d'Or – bénéfiques pour la construction d'une école .
- Prix 11€/sac Contacter Valentin Discolo



Section locale de Thuin:

- Distribution d'œufs en chocolat à l'occasion du goûter des
- Pensionnés Socialistes de Thuin à Pâques.
- Distribution de Muguet le 30 avril dans le village de Ragnies.

LA JEUNE GARDE SOCIALISTE